MAISON D'ARRÊT

2 rue de la Chevalerie 39000 LONS-LE-SAUNIER

DISP DE DIJON - département des affaires immobilières
72A rue d'Auxonne - BP13331 - 21033 Dijon
03 80 72 50 00
disp-dijon@justice.fr

APAVE - BC + SPS
420 rue B. Pascal - CS70162 - 39004 Lons-le-Saunier
03 84 86 18 50
batiment@apave.com

EXTENSION	NEUF	RÉNOVATION	PHASE	COMPÉTENCES
			PRO	ARCHITECTE ACOUSTIQUE X ÉCONOMIE COLORISTE BD-HQE-QEB PAYSAGE OPC

Julien KOTARSKI - architecte
3, rue de la Bougarde 39290 Offlanges
06 74 34 30 44
julien@kotarski.archi

CVF STRUCTURE
62B rue des Salines 39000 Lons-le-Saunier
03 84 24 49 05
contact@cvf-structures.fr

OTEIS
71B avenue Jean Jaurès - BP72125 - 21021 Dijon cedex
03 80 43 52 02
dijon@elithis.oteis.fr

Modifications

indices	date	libellé

CCTP
PLÂTRERIE PEINTURE
RAVALEMENT

28/10/2026

var.

Projet

LOT 04

rédigé par : AL	vérifié par : JK		MALONS-CCTP-LOT04-261010.pages

CCTP

LOT 04 - PLÂTRERIE PEINTURE RAVALEMENT

1. PRÉAMBULE 4
 1.1. Avertissement 4
 1.2. Présentation de l'opération 4
 1.2.1. Programme du quartier confiance 4
 1.2.2. Programme du nouveau quartier de semi-liberté 5
2. SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES 5
 2.1. Plâtrerie Peinture - Principaux matériaux 5
 2.1.1. Plâtrerie 5
 2.1.1.1. Plaques de plâtre 5
 2.1.1.2. Plaques de ciment 5
 2.1.1.3. Ossature métallique 6
 2.1.1.4. Isolants 6
 2.1.2. Plafonds modulaires 6
 2.1.3. Peinture 6
 2.1.3.1. Enduit 6
 2.1.3.2. Peinture 7
 2.1.3.3. Vernis mat sur bois 7
 2.1.3.4. Peinture sur bois 7
 2.2. Plâtrerie Peinture - Types d'ouvrage et mise en oeuvre 7
 2.2.1. Complexes de faux-plafonds 7
 2.2.1.1. Faux plafond horizontal en plaque de plâtre + isolant 150 mm 7
 2.2.1.2. Faux plafond horizontal en plaque ciment + isolant 60 mm 8
 2.2.1.3. Faux plafond horizontal en cassette métallique + isolant 60 mm 8
 2.2.1.4. Faux plafond horizontal en dalle 60x60 cm 8
 2.2.2. Complexes de contre-cloisons 8
 2.2.2.1. Contre-cloison CC18/M48 8
 2.2.3. Complexes de cloison 8
 2.2.3.1. Cloison 98/62 8
 2.2.4. Peinture finition B 9

2.2.4.1.Support existant 9
2.2.4.2.Support plaque de plâtre et plaques ciment 9
2.2.4.3.Support métal 9
2.2.4.4.Support PVC 9
2.2.4.5.Support métaux non ferreux 9
2.2.5.Vernis mat sur bois 9
2.2.5.1.Support bois ou panneaux dérivés du bois 9
2.2.6.Peinture sur bois 10
2.2.6.1.Support bois ou panneaux dérivés du bois 10
2.2.7.Nettoyage de fin de chantier 10
2.3. Ravalement - Principaux matériaux 10
2.3.1.Enduits à haute résistance intérieur 10
2.3.2.Enduits extérieurs 10
2.4. Ravalement - Types d'ouvrage et mise en oeuvre 10
2.4.1.Application enduits à haute résistance intérieur 11
2.4.1.1.Reconnaissance et préparation des supports 11
2.4.1.2.Couche d'accrochage 11
2.4.1.3.Corps d'enduit 11
2.4.1.4.Renforcement 11
2.4.1.5.Finition 11
2.4.1.6.Performances attendues 12
2.4.1.7.Finition peinture 12
2.4.1.1.Prestations comprises 12
2.4.2.Application enduits extérieurs 12
2.4.2.1.Préparation du support : 12
2.4.2.2.Mise en œuvre 12
2.4.2.3.Aspect final 13
2.4.2.4.Prescriptions techniques 13
2.4.2.5.Compris dans le prix 13

1. PRÉAMBULE

1.1. Avertissement

L'entreprise est censée avoir pris connaissance de l'ensemble des pièces du dossier, y compris des autres lots, afin de connaître avec précision ses limites de prestations. Elle doit également s'être rendue sur place afin d'appréhender précisément les lieux et les contraintes y afférent.

L'entreprise doit prévoir dans son offre tous les frais d'approvisionnement, de fourniture et de mise en œuvre des matériaux, la fourniture de tous les engins, échafaudages, protections collectives et individuelles ainsi que les appareils nécessaires au levage et au montage, la pose et la dépose de ces installations. Possibilité de mutualiser ces éléments avec les autres lots.

Nota : possibilité d'utiliser une nacelle mise à disposition par le lot grutage dans la cour des promenades pour la mise en place des fenêtres, barreaux, caillebotis ou approvisionnement en étage. Cette nacelle devra impérativement être neutralisée en fin de journée.

1.2. Présentation de l'opération

La Maison d'Arrêt de Lons-le-Saunier a été mise en service en 1846. Elle est située en centre-ville et jouxte le palais de Justice, 2 rue de la Chevalerie à Lons-le-Saunier (39).
L'établissement dispose actuellement d'une capacité d'accueil de 39 places, réparties en :
- Un quartier hommes de 30 places
- Un quartier de semi-liberté de 9 places

Le périmètre d'intervention concerne l'aile nord-ouest de la Maison d'Arrêt, répartie sur quatre niveaux :
- Sous-sol : local technique / archives
- Rez-de-chaussée : quartier de semi-liberté en fonctionnement (6 cellules + office + douches collectives)
- R+1 : ancien quartier femmes désaffecté (5 cellules + espace libre)
- R+2 : ancien quartier femmes désaffecté (5 cellules + espace libre)

Cette aile est de construction ancienne (1846) avec des interventions successives au fil des décennies. Elle présente une structure traditionnelle en maçonnerie de pierre, des planchers bois ou mixtes, et une charpente bois sous toiture en tuiles.

1.2.1. Programme du quartier confiance

R+1 ET R+2 : ANCIEN QUARTIER FEMMES

L'ancien quartier femmes dispose actuellement de :
- 10 cellules existantes (5 par niveau), dépourvues de tout équipement

Surfaces comprises entre 8,88 m² (les deux plus petites) et 10,95 m² (les deux plus grandes)
- 2 espaces libres (1 par niveau), également non équipés

Programme à réaliser :
- 12 cellules équipées réparties comme suit :

7 cellules individuelles (surface < 10 m²)
5 cellules doubles (surface 10-11 m²)
- 1 local surveillant + 1 bureau audience
- 2 cellules supplémentaires de 10,6 m² chacune
- Au R+2, division du plateau existant (atelier) en 1 atelier de 24,8 m2 + 1 salle d'activité de 28,6 m2 + circulation 9 m2.

RDC : ACTUEL QUARTIER DE SEMI-LIBERTE

Le quartier actuel comprend :
- 6 cellules (de 9,55 à 10,95 m²)
- 1 office de 8,88 m² permettant l'accès à la cour nord-ouest
- Douches collectives à proximité

Programme à réaliser :
- 6 cellules équipées intégrées au quartier confiance/respect
- Maintien de l'accès à la cour nord-ouest

SOUS-SOL : LOCAL ARCHIVES/RESERVE

Programme à réaliser :
- Salle de musculation

1.2.2.Programme du nouveau quartier de semi-liberté

Quatre locaux existants seront réaffectés :
- 2 cellules vulnérables : 7,29 m² et 8,46 m²
- 1 parloir avocat (ancienne cellule de 8,46 m²) → à transférer dans la cour d'honneur
- 1 bureau chef de détention (ancienne cellule de 8,42 m²) → à relocaliser en détention
- Douches collectives à renover + capacité augmentée de 2 à 3 douches.

Création de 4 cellules individuelles : reprise intégrale, avec création/rénovation d'un espace sanitaire comprenant 1 wc + 1 lavabos.

2. SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

2.1. Plâtrerie Peinture - Principaux matériaux

2.1.1. Plâtrerie

2.1.1.1.Plaques de plâtre

Classement au feu minimum : B-s3, d0 ou M1.

Plaques à bords amincis d'épaisseur 18 mm :
- Plaque de plâtre haute dureté de type Knauf KHD 18 ou équivalent

Plaques à bords amincis d'épaisseur 13 mm :
- Plaque de plâtre standard de type Knauf KS 13 ou équivalent
- Plaque de plâtre hydrofuge de type Knauf KH 13 ou équivalent

2.1.1.2.Plaques de ciment

Réaction au feu : A1

Plaques de ciment armées sur chaque face par un treillis en fibre de verre pour locaux humide type E.C. collectif type AQUAPANEL INDOOR 12,5cm.

2.1.1.3.Ossature métallique

- Les ossatures métalliques sont constituées de profilés en tôle d'acier d'épaisseur nominale supérieure ou égale à 0,6 mm, protégés contre la corrosion.
- Ces profilés doivent présenter une largeur d'appui pour les plaques de plâtre de 35 mm minimum en partie courante et de 50 mm au droit des joints entre 2 plaques.
- L'entreprise choisira le type d'ossature en fonction des différents types d'ouvrage (hauteurs, correction acoustique, degré CF, etc.).

2.1.1.4.Isolants

Sauf mention contraire, les isolants ci-dessous sont de chez Knauf Insulation ou équivalent.

- Isolant thermo-acoustique pour cloison ou faux-plafond :
 - laine minérale 60 mm R=1,80 m2.K/W type Ultracoustic
 - laine minérale 150 mm R=4,7 m2.K/W type TH32

- Isolant thermique pour contre-cloison :
 - laine minérale 150 mm R=4,7m2.K/W type TH32

Tous les isolants doivent faire l'objet d'un certificat de qualification ACERMI.
Les isolants doivent être au minimum semi-rigide.

2.1.2. Plafonds modulaires

Dans les couloirs :
Plafond métallique modulaire auto-portant de type KLE 4.2.0.1 de chez FURAL.
POSE : sur profil mural
CASSETTE : 62,5x300 cm maximum
TEINTE : selon nuancier RAL
DIVERS : intégration luminaire
FEU : A1

Dans les locaux :
Plafond métallique modulaire de type Focus A de chez ECOPHON.
POSE : suspendu, ossature visible en T24
DALLE : 60x60 cm, épaisseur 20 mm, bard A
TEINTE : blanc
DIVERS : intégration luminaire
FEU : A1

2.1.3. Peinture

2.1.3.1. Enduit

- Enduit GS Dégrossissage : Enduit de peinture Courant selon la norme NF T 30608. Dressage des surfaces ne présentant pas une planimétrie acceptable. Haut pouvoir garnissant.
- Enduit GS Lissage : Enduit de peinture Très Fin selon la norme NF T 30608. Enduit de finition extra fin avant mise en peinture.
- Enduit GS Rebouchage : Enduit de peinture F selon la norme NF T 30608. Rebouchage des cavités et fissures.

2.1.3.2. Peinture

- Peinture d'impression Ecolabel de type ELYOPUR IMPRESSION de chez SEIGNEURIE GAUTHIER ou équivalent : teneur en COV en blanc maximum 1g/l
- Peinture d'impression de type HYDROPRIM de chez SEIGNEURIE GAUTHIER ou équivalent : teneur en COV en blanc maximum 10 g/l
- Peinture de finition mate Ecolabel de type ELYOPUR MAT de chez SEIGNEURIE GAUTHIER ou équivalent : teneur en COV en blanc maximum à 1g/l
- Peinture de finition velours Ecolabel de type ELYOPUR VELOURS de chez SEIGNEURIE GAUTHIER ou équivalent : teneur en COV en blanc maximum à 2g/l
- Peinture de finition velours et lessivable de type EVOLUTEX VELOURS de chez SEIGNEURIE GAUTHIER ou équivalent dans locaux ambiance humide.
- Primaire d'accrochage de type FREITACCROCH de chez FREITAG ou équivalent
- Peinture de finition de type FREITACOLOR de chez FREITAG ou équivalent

Classification COV : les peintures devront répondre aux valeurs limites fixées par l'Union Européenne.

2.1.3.3.Vernis mat sur bois

- Couche d'imprégnation de type LISWOOD MAT de chez SEIGNEURIE.
- Vernis transparent à base de résine acrylique en phase aqueuse de type VERNIS O'MAT de chez SEIGNEURIE
 - Degré de brillance : mat
 - Rendement : 13 à 15 m2/L
 - Teinte : incolore
 - Sec : 5 h
 - Recouvrable : 24 h
 - Teneur en COV < 100g/l

2.1.3.4. Peinture sur bois

- Peinture 2 en 1 impression et finition mat velouté teintable de type EXPRIM de chez SEIGNEURIE GAUTHIER ou équivalent, pour support intérieur ou extérieur bois résineux ou feuillus
 - Degré de brillance : mat
 - Rendement : 10 à 14 m2/L
 - Teinte : au choix dans la gamme complète du fabriquant
 - Sec : 3 h
 - Recouvrable : 8 h
 - Teneur en COV < 128g/l

2.2. Plâtrerie Peinture - Types d'ouvrage et mise en oeuvre

Les mises en oeuvre seront conformes aux DTU, AT, DTA, ATEx, CPT, Règles Professionnelles en vigueur.

2.2.1. Complexes de faux-plafonds

2.2.1.1. Faux plafond horizontal en plaque de plâtre + isolant 150 mm

Support :	poutre bois
Ossature suspendue :	tiges filetées de longueur adaptée aux épaisseurs de plénum + fourrures F47, compris ossature primaire si nécessaire
Parement :	1 plaque de plâtre type KS, 13 mm, vissée sur ossature
Isolant :	150 mm dans plénum de faux-plafond

Pose : horizontale

2.2.1.2. Faux plafond horizontal en plaque ciment + isolant 60 mm

Support : poutre bois / métal
Ossature suspendue : tiges filetées de longueur adaptée aux épaisseurs de plénum + fourrures F47, compris ossature primaire si nécessaire
Parement : 1 plaque de plâtre type AQUAPANEL INDOOR, 12,5 mm, vissée sur ossature
Isolant : 60 mm dans plénum de faux-plafond
Pose : horizontale

Nota : le complexe des planchers intermédiaires devra avoir un degré CF 1h, protection des IPN métalliques servant au renfort des planchers..

2.2.1.3. Faux plafond horizontal en cassette métallique + isolant 60 mm

Support : poutre bois / pierre
Ossature : cornière murale
Parement : cassette auto-portante
Isolant : 60 mm dans plénum de faux-plafond
Pose : horizontale

2.2.1.4.Faux plafond horizontal en dalle 60x60 cm

Support : poutre bois / pierre
Ossature : cornière murale + suspente en T24
Parement : dalle 60x60 cm
Isolant : sans objet
Pose : horizontale

2.2.2. Complexes de contre-cloisons

2.2.2.1.Contre-cloison CC18/M48

Type : CC 118/M48 de chez KNAUF
Ossature : Montant M48 tenu en pied et en tête sur profils métalliques type F47, montant simple ou double et entraxe suivant hauteur
Parement : 1 faces, 1 plaques à bords amincis de type KHD 18
Hauteur : jusqu'à 2,70 m
Coupe-feu : 1/2 h
Isolation : 60 ou 140 mm de laine minérale suivant cas

2.2.3. Complexes de cloison

2.2.3.1. Cloison 98/62

Type : KM 98/62 de chez KNAUF
Ossature : Montant M62 tenu en pied et en tête sur profils métalliques type F47, montant simple ou double et entraxe suivant hauteur
Parement : 2 faces, 1 plaque à bords amincis de type KHD 18
Hauteur : jusqu'à 3,25 m
Coupe-feu : 1 h

Isolation : 60 de laine minérale.

2.2.4. Peinture finition B

2.2.4.1. Support existant

Grattage / Lavage
Ouverture des fissures
Enduit GS de rebouchage et GS lissage
Ponçage et époussetage
1 couche d'impression de type ELYOPUR IMPRESSION
2 couches de finition de type ELYOPUR VELOURS sur murs et/ou ELYOPUR MAT sur plafonds

2.2.4.2. Support plaque de plâtre et plaques ciment

Brossage / Epoussetage / Egrenage
Enduit GS de dégrossissage
Révision des joints
Enduit GS de lissage (au large)
Ponçage et époussetage
1 couche d'impression de type ELYOPUR IMPRESSION
2 couches de finition de type ELYOPUR VELOURS sur murs et/ou ELYPUR MAT sur plafonds

2.2.4.3. Support métal

Dégraissage, décapage et dépoussiérage
1 couche de primaire antirouille de type FREITACCROCH
2 couches de finition de type FREITACOLOR

2.2.4.4. Support PVC

Dégraissage et ponçage léger
1 couche d'accrochage de type FREITACCROCH
2 couches de finition de type FREITACOLOR

2.2.4.5. Support métaux non ferreux

Dégraissage puis dérochage à l'acide phosphorique dilué suivi d'un rinçage soigné
1 couche d'accrochage de type FREITACCROCH
2 couches de finition de type FREITACOLOR

2.2.5. Vernis mat sur bois

2.2.5.1. Support bois ou panneaux dérivés du bois

Préparation du support : Ponçage, époussetage, dégraissage
Protection du support : Gratter puis isoler les nœuds et poches de résines des bois résineux à l'aide d'un produit adapté
Couche d'impression : 1 couche d'imprégnation en LISWOOD MAT
Couche de finition : 2 couches en Vernis O'MAT sans dilution

2.2.6. Peinture sur bois

2.2.6.1. Support bois ou panneaux dérivés du bois

Nettoyage, ponçage, époussetage soigné. Le cas échéant, décapage total des anciennes peintures et vernis.
Dégraissage au xylène de tous les bois tropicaux et résineux.
1 couche à la brosse de préférence de type EXPRIM dilué de 5 à 10 % d'eau
2 couches de finition de type EXPRIM

2.2.7. Nettoyage de fin de chantier

L'entreprise doit le nettoyage de fin de chantier sans pour autant se substituer aux nettoyages propres aux autres corps d'état. Elle réceptionnera donc l'état des ouvrages des autres entreprises, et suite à cette réception, elle entreprendra le nettoyage complet et parfait de tous les ouvrages du présent projet.
L'entreprise fera appel, si nécessaire, à une entreprise spécialisée pour réaliser ces travaux.

Ces travaux comprennent entre autres (liste non exhaustive) :
- L'aspiration soignée des locaux.
- Le nettoyage à sec et humide complet des sols en utilisant les produits appropriés aux différents types de sol, y compris siphons de sol, etc.
- Le dépoussiérage et éventuellement nettoyage humide des murs, cloisons, plafonds, habillages bois, plinthes, tablettes et encadrement bois, meubles et intérieurs de placards, gaine technique et gaines de ventilation, etc.
- Le nettoyage complet des vitres, miroirs et appareils sanitaires, etc.
- Le balayage et si nécessaire le nettoyage à haute pression des espaces extérieurs, y compris regards et caniveaux de sol, dallage, mur béton, etc.
- L'enlèvement de déchets résiduels (papiers, plastiques, bouteilles, pots de peinture, bombes de colle, emballages divers, cartouches, etc.) et leur recyclage suivant les filières adaptées.

2.3. Ravalement - Principaux matériaux

2.3.1. Enduits à haute résistance intérieur

Enduit gris, destiné à revêtir et lisser les parois intérieures des murs en blocs agglomérés béton ou murs pierres.

TYPE	WEBERDUR L de chez WEBER, haute résistance aux chocs (CSIV)
EPAISSEUR	10 mm minimum
FINITION	Lissée à la taloche inox
SUPPORT	Maçonnerie de pierre, moellons existants

2.3.2. Enduits extérieurs

Enduit teinté destiné à revêtir et lisser les murs en blocs agglomérés béton.

TYPE	WEBERPRAL TE de chez WEBER, haute résistance aux chocs (CSIII)
EPAISSEUR	10 mm minimum
FINITION	Lissée à la taloche inox
SUPPORT	Maçonnerie soignée de blocs parpaing.

2.4. Ravalement - Types d'ouvrage et mise en oeuvre

Les mises en oeuvre seront conformes aux DTU, AT, DTA, ATEx, CPT, Règles Professionnelles en vigueur.

2.4.1. Application enduits à haute résistance intérieur

Le présent article comprend la préparation des supports, la fourniture et la mise en œuvre d'un enduit intérieur à haute résistance mécanique de type WEBERDUR L de la société Weber ou techniquement équivalent, destiné au revêtement des murs en pierre des cellules.
L'entreprise devra toutes les prestations nécessaires à l'obtention d'un ouvrage parfaitement fini, résistant aux chocs, aux dégradations volontaires et compatible avec les supports existants. Un test à l'arrachement devra être fait au préalable.

2.4.1.1. Reconnaissance et préparation des supports

Avant toute intervention, l'entreprise procédera à un examen détaillé des maçonneries existantes.
Les travaux préparatoires comprendront notamment :

- dépose des revêtements existants non adhérents ;
- purge des parties dégradées, pulvérulentes ou désolidarisées ;
- élimination des poussières, sels et matériaux incompatibles ;
- piquage localisé des surépaisseurs ;
- nettoyage mécanique des supports ;
- humidification préalable des maçonneries si nécessaire.

Les joints de pierre dégradés ou friables seront repris préalablement à l'application de l'enduit.

2.4.1.2. Couche d'accrochage

Lorsque l'état du support le nécessitera, application d'un gobetis ou d'un primaire d'accrochage compatible avec le système retenu. La mise en œuvre sera réalisée conformément aux prescriptions du fabricant.

2.4.1.3. Corps d'enduit

Réalisation d'un enduit intérieur haute résistance de type WEBERDUR L ou équivalent.
Application mécanique ou manuelle selon les contraintes du chantier.
Épaisseur moyenne indicative :

- de 15 à 20 mm minimum ;
- épaisseur à adapter selon les défauts de planéité du support.

L'enduit sera dressé, réglé et serré afin d'obtenir une surface plane et homogène.

2.4.1.4. Renforcement

Afin d'améliorer la résistance aux chocs et de limiter les risques de fissuration, mise en œuvre d'une armature en fibre de verre renforcée alcalirésistante noyée dans l'enduit sur l'ensemble des parois. Les recouvrements seront conformes aux prescriptions du fabricant. Des renforts complémentaires seront prévus dans les angles, tableaux, linteaux et zones sensibles en cornières métalliques galvanisées.

2.4.1.5. Finition

La finition sera lissée.

La surface devra présenter :

- une parfaite homogénéité ;
- l'absence de fissuration ;
- l'absence de bullage ou décollement ;
- une dureté compatible avec l'usage intensif des locaux.

2.4.1.6. Performances attendues

L'ouvrage terminé devra présenter :
- une excellente adhérence au support ;
- une forte résistance aux chocs ;
- une bonne résistance à l'abrasion ;
- une résistance élevée aux dégradations volontaires ;
- une compatibilité avec les maçonneries anciennes en pierre.

2.4.1.7.Finition peinture

Après séchage complet de l'enduit, application d'une peinture intérieure de haute résistance lessivable et anti-vandalisme adaptée aux établissements pénitentiaires de type polyuréthane ou époxy. Le système de peinture retenu devra être compatible avec l'enduit mis en œuvre.

2.4.1.1.Prestations comprises

Le prix comprendra notamment :
- protection des ouvrages existants ;
- échafaudages et moyens d'accès ;
- préparation des supports ;
- fourniture et pose des armatures ;
- fourniture et application de l'enduit ;
- traitement des points singuliers ;
- nettoyage des locaux ;
- évacuation des gravats et déchets.

2.4.2. Application enduits extérieurs

Réalisation d'un revêtement d'imperméabilisation et de finition des façades extérieures constituées de maçonneries neuves en blocs béton (parpaings), par application d'un enduit monocouche industriel de type WERBERPRAL TE ou techniquement équivalent.

2.4.2.1. Préparation du support :

Les supports devront être conformes aux prescriptions du DTU en vigueur et aux recommandations du fabricant. Les maçonneries seront saines, propres, cohésives, dépoussiérées et débarrassées de toute trace de laitance, huile de décoffrage, efflorescence ou autre substance pouvant nuire à l'adhérence de l'enduit. Les défauts ponctuels, épaufrures ou irrégularités importantes seront préalablement réparés.

2.4.2.2. Mise en œuvre

L'enduit monocouche sera appliqué mécaniquement ou manuellement conformément aux prescriptions techniques du fabricant, en épaisseur adaptée à la nature du support et à la finition retenue. L'application comprendra :
- La protection préalable des menuiseries, couvertines, appuis et éléments adjacents ;
- L'application de l'enduit monocouche sur l'ensemble des surfaces concernées ;
- Le traitement des points singuliers (angles, tableaux, linteaux, jonctions de matériaux, etc.) ;
- L'incorporation de profilés et renforts éventuels nécessaires à la bonne exécution de l'ouvrage ;
- La réalisation de la finition talochée fin.

2.4.2.3. Aspect final

L'enduit présentera un aspect homogène, une teinte uniforme conforme au choix du maître d'ouvrage ou de la maîtrise d'œuvre, sans fissuration, manque, reprise visible ou défaut d'aspect.

2.4.2.4. Prescriptions techniques

Les travaux seront exécutés conformément :

- Aux recommandations du fabricant de l'enduit ;
- Aux règles professionnelles et DTU applicables aux enduits de façade ;
- Aux normes en vigueur relatives aux revêtements extérieurs et à l'imperméabilisation des façades.

2.4.2.5.Compris dans le prix

La fourniture des matériaux, la préparation des supports, les protections, les échafaudages nécessaires, l'application de l'enduit, les finitions, le nettoyage du chantier et toutes sujétions de parfaite exécution.